

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Arrêté temporaire n°VOI730EEB250823
Portant réglementation de la circulation

6 IMPASSE DE LA LANDE - VC16 a1

Le Maire d'Essarts en Bocage,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6

Vu le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 411-21-1

Vu l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription

Considérant que des travaux sur réseaux ou ouvrages de télécommunications fibre optique rendent nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, du 11/09/2023 au 10/11/2023 au 6 Impasse de la Lande

ARRÊTE

Article 1 : À compter du 11/09/2023 et jusqu'au 09/11/2023, les prescriptions suivantes s'appliquent 6 IMPASSE DE LA LANDE :

- La circulation est alternée par K10 ;
- Le dépassement des véhicules, autres que les deux-roues, est interdit aux véhicules légers et poids lourds ;

Article 2 : La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, PCE SERVICES et ses sous-traitants.

Article 3 : Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie et la Police Municipale sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à Essarts en Bocage, le 05/09/2023

Le Maire d'Essarts en Bocage



DIFFUSION:

Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers

Service de Collecte des Ordures Ménagères

Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie

La Police Municipale

PCE SERVICES et ses sous-traitants

VENDEE NUMERIQUE

Communauté de Communes du Pays de Saint Fulgent les Essarts - Service transport scolaire

TRANSPORTS SCOLAIRES REGION PAYS DE LA LOIRE

ANNEXES:

Photo de l'emplacement

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

MAITRE D'OUVRAGE :

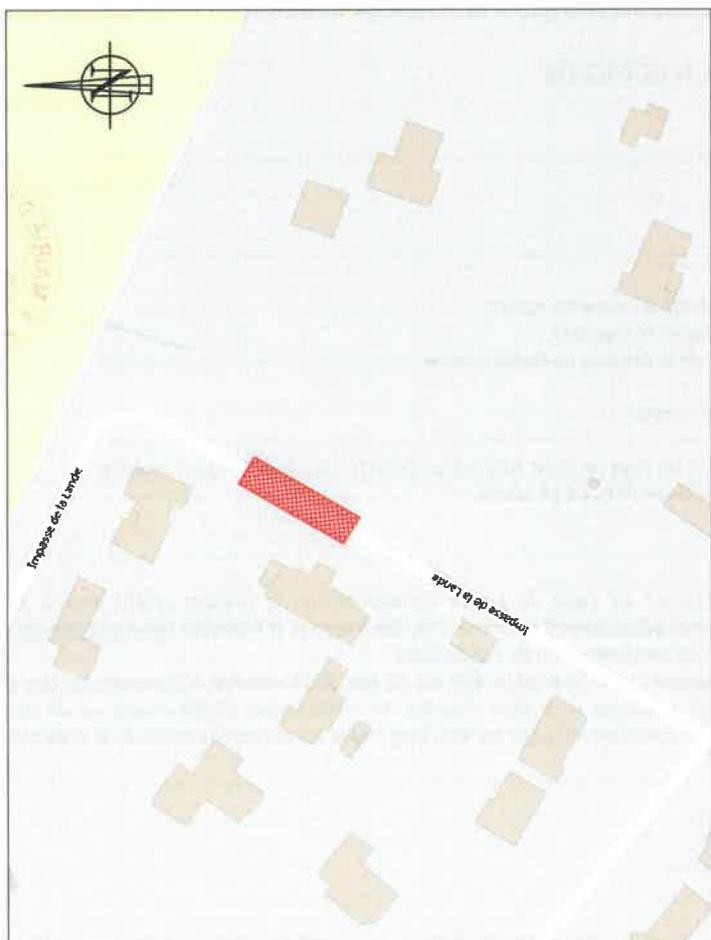


MAITRE D'OEUVRE :



CONCEPTION REALISATION :

**PROJET DE DEPLOIEMENT DU THD EN VENDEE
VIE DU RESEAU**



**Projet 20230228T1192
ESSARTS EN BOCAGE - 85084
6 Impasse de la Lande**

4						
3						
2	27/08/2023	Modification	ES			
1	02/05/2023	Création de plan	A. DE OLIVEIRA			
Indice	Date	Modification	Etabli par	Vérifié par	Validé par	PAGE
Projet 20230228T1192 - 6 Impasse de la Lande_Plan GC			CLASSE	ECHELLE	STATUT	PAGE
			-	1:200	APD	1/5

LEGENDE

SYMBLES

Chambre Vendée numérique (ici, L3T)

Chambre ORANGE (ici, L3T)

Armoire PM

Logette ERDF

Début de forage - Fin de forage

DF FF
x x

Regards de visite, Vanne

Regards de branchement

Grilles, avaloirs

Coffrets, armoires

Support Pylone Tension

Candélabres, lampadaires

Poteau ENEDIS (ici type béton)

Poteau Orange (ici type de poteaux)

Poteau Vendée numérique (ici poteau simple)

Zone Droit Terrain

RESEAUX

Réseau Vendée numérique (VN) à créer

Réseau Vendée numérique (VN) existant

Actéon Vendée numérique (VN) à créer

Réseau Orange

Eau potable

Eau usée - pluviale - unitaire

Eau chaude

Eau haute pression

Eau de drainage

Téléphone - vidéo

Fibre Optique

Téléphone câble pleine terre

Garz

Gaz haute pression

Energie électrique

Energie haute tension

Pipeline

Pipeline haute pression

Eclairage public

Câbles divers

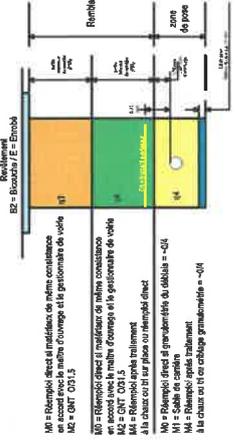
Limites communales

L'implantation des réseaux de concessionnaires n'est reportée sur les plans qu'à titre purement indicatif. Elle n'inclut pas les investigations complémentaires menées au titre de la réglementation relative aux travaux à proximité des réseaux. Ces informations sont donc transmises sous toutes réserves. Toute indication qui s'avererait erronée ne saurait en aucun cas engager la responsabilité du bureau d'étude.

Projection : LAMBERT 93

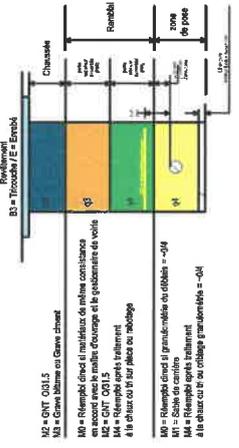
COUPE TYPE

Tranchées sous trottoir (largeur 30cm - microtranchée largeur 15cm)

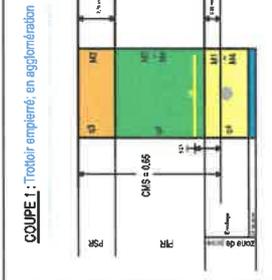


M1 = Réampli direct et traitement de même consistance en accord avec le maître d'ouvrage et la géométrie de voie.
M2 = GNT 0/1/5
M3 = Réampli direct et traitement de même consistance en accord avec le maître d'ouvrage et la géométrie de voie.
M4 = Réampli après traitement
M5 = Réampli après traitement
M6 = Réampli après traitement
M7 = Réampli après traitement
M8 = Réampli après traitement
M9 = Réampli après traitement
M10 = Réampli après traitement
M11 = Réampli après traitement
M12 = Réampli après traitement
M13 = Réampli après traitement
M14 = Réampli après traitement
M15 = Réampli après traitement
M16 = Réampli après traitement
M17 = Réampli après traitement
M18 = Réampli après traitement
M19 = Réampli après traitement
M20 = Réampli après traitement

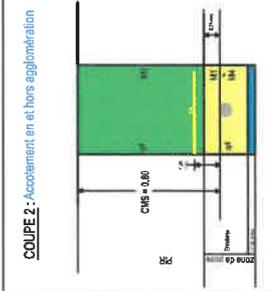
Tranchées sous chaussée (largeur 30cm - microtranchée largeur 15cm)



M2 = GNT 0/1/5
M3 = Réampli direct et traitement de même consistance en accord avec le maître d'ouvrage et la géométrie de voie.
M4 = Réampli après traitement
M5 = Réampli après traitement
M6 = Réampli après traitement
M7 = Réampli après traitement
M8 = Réampli après traitement
M9 = Réampli après traitement
M10 = Réampli après traitement
M11 = Réampli après traitement
M12 = Réampli après traitement
M13 = Réampli après traitement
M14 = Réampli après traitement
M15 = Réampli après traitement
M16 = Réampli après traitement
M17 = Réampli après traitement
M18 = Réampli après traitement
M19 = Réampli après traitement
M20 = Réampli après traitement



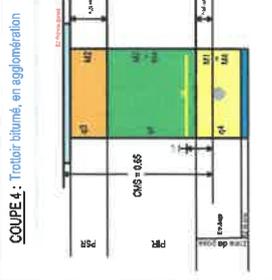
COUPE 1 : Trottoir empierré, en agglomération



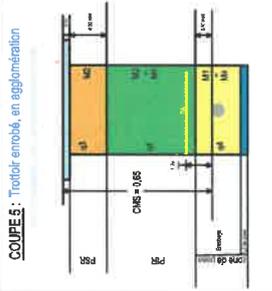
COUPE 2 : Accotement en et hors agglomération



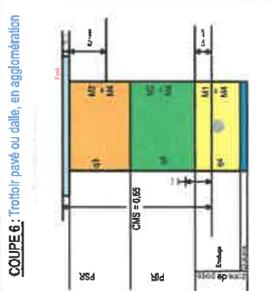
COUPE 3 : Trottoir sablé, en agglomération



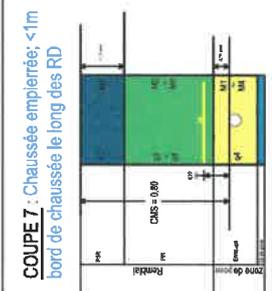
COUPE 4 : Trottoir bitumé, en agglomération



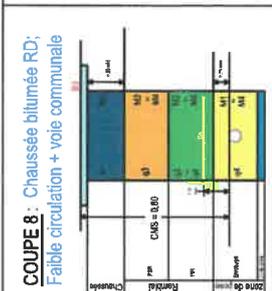
COUPE 5 : Trottoir enrobé, en agglomération



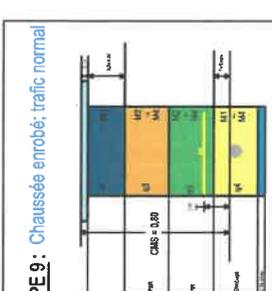
COUPE 6 : Trottoir pavé ou dalle, en agglomération



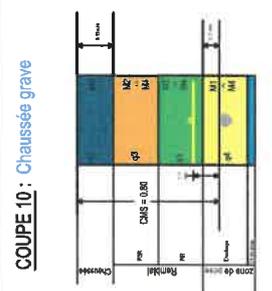
COUPE 7 : Chaussée empierrée, <1m bord de chaussée le long des RD



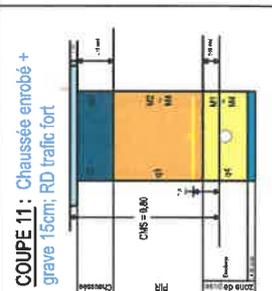
COUPE 8 : Chaussée bitumée RD; Faible circulation + voie communale



COUPE 9 : Chaussée enrobée; trafic normal



COUPE 10 : Chaussée grave



COUPE 11 : Chaussée enrobée + grave 15cm; RD trafic fort



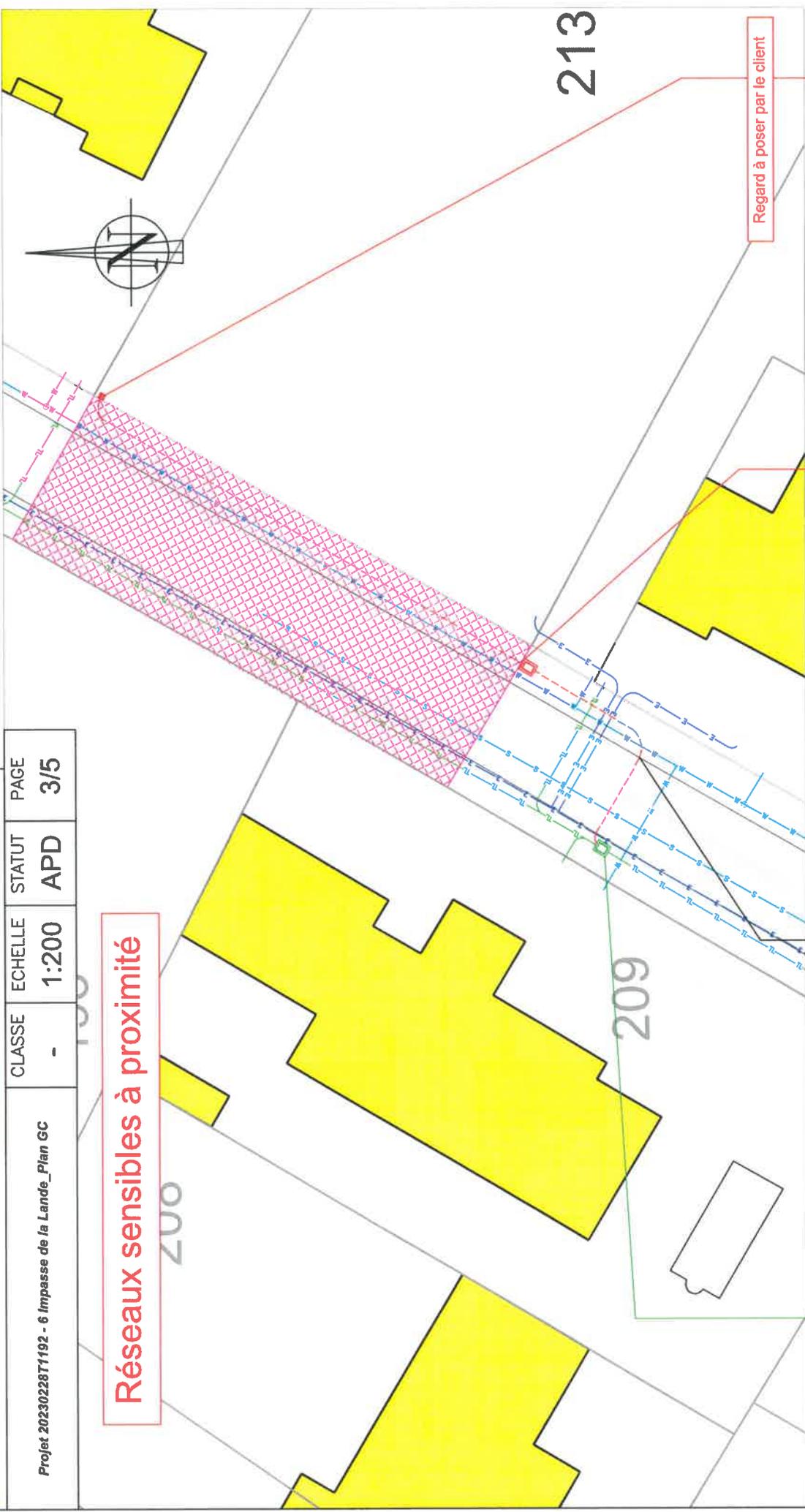
COUPE 12 : Chaussée enrobée + grave 15cm; RD trafic fort 2x2 voies



COUPE 13 : Microtranchée

Projet 20230228T1192 - 6 Impasse de la Lande_Plan GC		CLASSE	ECHELLE	STATUT	PAGE
		-	1:200	APD	3/5

Réseaux sensibles à proximité



Regard à poser par le client

Condition emprise	0 ml	ESSARTS EN BOUACHE - 85084	ESSARTS EN BOUACHE - 85084	27 ml DROIT TERRAIN - 40 ml
Commune - Code INSEE		Impasse de la Lande	Impasse de la Lande	
Adresse / Numéro de parcelle		COMMUNE	COMMUNE	
Gestionnaire de voirie		COUPE 9 / Tranchée sous Chaussée emboîtée / 0.80	COUPE 1 / Tranchée sous Trottoir empierré / 0.65	
Mode pose / Type Coupe / Charge		2 PVC 45 / 5 ml	1 PVC 45 / 27 ml	
Infra / Long. / Plynox / Existant		VN / VN	VN / VN	
Propriétaire / Exploitant				

Code INSEE-N° chambre	85084 - 2P07
Type / Propriétaire	LIT / ORANGE
Observation	EXISTANTE

85084 - P001
LIT / VN
A CREER

85084 - XXXX
30X / PRIVE
A CREER PAR LE CLIENT

213

209

200

200

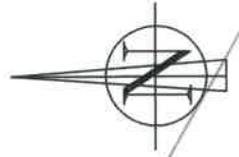


PHOTO MONTAGE 1

PHOTO MONTAGE 2



27 ml Droit Terrain



CLASSE	STATUT	PAGE
-	APD	5/5

PHOTO MONTAGE 3



Regard à poser par le client

27 ml Droit Terrain